

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG  
FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 27 septembre 2024

## “Choc des savoirs” : rétropédalage ou bond en avant ?

La réforme décidée unilatéralement par Gabriel Attal, le “choc des savoirs” a été largement combattue par les personnels et les parents d’élèves l’an passé, à tel point que le ministère a renoncé à imposer partout la mise en œuvre de groupes de niveau et a mis en suspens une série de mesures visant à faire du DNB un diplôme obligatoire pour entrer en classe de seconde.

La généralisation des évaluations nationales et l’enseignement en groupes de besoin/de niveau en 6e et en 5e en français et en mathématiques mis en œuvre contre l’avis des personnels à la rentrée 2024 sont largement décrié·es et présentent déjà un bilan très négatif. Les personnels ont fait de leur mieux pour subvertir ou pour refuser ces mesures qui nient l’expertise professionnelle des enseignant·es, aggravent le tri social et désorganisent les établissements scolaires. SUD éducation revendique leur abrogation.

Alors que la mobilisation des personnels avait conduit Nicole Belloubet à ralentir voire à suspendre l’application des autres mesures du “choc de savoirs”, la nouvelle ministre, Anne Genetet, indique que “le navire ne changera pas de cap”. Cela pose un grave problème démocratique, la politique d’Emmanuel Macron menée par Gabriel Attal, ministre de l’Éducation nationale puis Premier ministre, a subi une défaite indéniable. Si le gouvernement s’entête à imposer ses mesures de tri social (nouveaux programmes en français et en mathématiques, transformation du DNB, sélection à l’entrée en seconde...) alors il s’expose à une situation de blocage au sein de l’école dont il sera le seul responsable.

Pour SUD éducation, l'école a été profondément abîmée par la politique éducative d'Emmanuel Macron, elle a besoin d'être réparée par des mesures fortes et qui emportent l'adhésion de tous les personnels : la baisse du nombre d'élèves par classe, la création d'un statut pour les AESH, l'augmentation des salaires, la refonte de la carte de l'éducation prioritaire avec le retour des lycées et l'augmentation de ses moyens, et l'arrêt du financement de l'école privée avec de l'argent public.

**Pour défendre l'école publique et pour des services publics de qualité partout sur le territoire, SUD éducation appelle les personnels à se mettre en grève le 1er octobre.**